

## Focus formalités et sociétés : traduire un PV d'assemblée en formalités postérieures

Niveau: Pratique courante

Durée: 0,29 jour(s) soit 2,0 heure(s)

#### Public concerné:

Notaires, formalistes

## Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Déterminer le contenu d'un PV d'assemblée générale pour les principales modifications intervenant en cours de vie sociales
- Maitriser les formalités à accomplir et les pièces à déposer

#### Contenu:

### Le Changement de dénomination de la société

- Le PV d'AG
- · La mise à jour des statuts
- · La publicité au SHAL
- · Les formalités au Guichet Unique
- · Les pièces à déposer

## La prorogation de la société (PV d'AG, Mise à jour statuts, publicités, pièces à déposer)

- La Prorogation avant le terme prévu
- La prorogation après le terme de la société
- La publicité au SHAL
- · Les formalités au Guichet Unique
- · Les pièces à déposer

Page 1 sur 3

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

# Les formalités de transfert de siège d'une société (PV d'AG, Mise à jour statuts, publicités, pièces à déposer)

- · Le transfert dans le RCS initial
- · Le transfert dans un nouveau RCS
- · Les formalités au Guichet Unique
- · Les pièces à déposer

## Prérequis:

Aucun pré-requis exigé. Une pratique de base des formalités en droit des sociétés permettra cependant de suivre la formation plus confortablement. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

#### Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

## Modalités pédagogiques

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

### Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Page 2 sur 3

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

#### Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'émargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

#### Remise d'une attestation

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation